



**Le mot du Président**

**Maroilles**

**Nouveautés de l'édition 2010**

- L'équipe dirigeante, forte des remarques et du retour d'expérience de l'édition précédente, a mis en place un certain nombre de nouveautés. Les améliorations apportées toucheront à la fois l'organisation générale et le déroulement de la course. Les responsables s'engagent à :
- 1°) - Offrir un site Internet plus performant et plus convivial,
  - 2°) - Permettre les inscriptions Internet sans envoi de Certificat médical qui sera désormais à remettre lors des retraits de dossards le jour de la course,
  - 3°) - Compte-tenu des difficultés rencontrées, les dossards ne seront plus envoyés par la Poste, mais à retirer le jour de la course aux stands, place de la Mairie entre 9 et 14 heures,
  - 4°) - Remettre les dossards aux coureurs le 1er mai dans un délai d'attente n'excédant pas 15 minutes,
  - 5°) - Installer un ravitaillement supplémentaire sur le parcours de la course,
  - 6°) - Remplacer les gobelets par des bouteilles d'eau plus pratiques.

Les atouts des 20 Km de Maroilles demeurent sa localisation au cœur du verdoyant bocage Avesnois, son fameux fromage et son accueil chaleureux.

**Alors, à bientôt, et...  
bonne course !**

*Le Président,  
Bernard LOGEARD  
et l'équipe des bénévoles*

**Le mot du Maire**

Courir les 20 Km de Maroilles constitue une performance qui mérite le respect. En 2009, vous étiez 4520 au départ.

L'organiser, pour une commune de 1500 habitants, relève de l'exploit.

Je tiens à féliciter et à remercier le comité d'organisation présidé par Monsieur Bernard Logeard ainsi que les 300 bénévoles.

Tous ensemble, contribuons à la réussite de l'édition 2010.

*Le Maire  
Jean-Marie SCULFORT*



**Règlement**

**Départ par sas de couleurs différentes**  
 Date de l'épreuve : 1<sup>er</sup> mai - Départ : 15 h.  
 Date limite d'inscription : 26 avril  
 Droits d'inscription : 12 euros

à l'ordre du Comité d'organisation des 20 km de MAROILLES, comprenant : l'engagement.

**Pas d'inscription sur place :**

- >> Les coureurs prendront leur départ selon leur valeur sur un 20 km et seront rangés par sas de couleurs différentes.
- >> Le circuit sera interdit à toute circulation y compris les vélos.
- >> 5 postes de ravitaillement et d'épongeage, 2 postes de secours et un service médical seront disposés sur le circuit.
- >> Remise des récompenses et tirage au sort des lots (présence obligatoire) se feront dès 18h.
- >> Les résultats complets seront visibles sur le site Internet [www.observateurdelavesnois.fr](http://www.observateurdelavesnois.fr) dès le lendemain.

**Tout engagement sans certificat médical ne sera pas pris en considération.**

**Retrait de dossards de 9h à 14h, place de la mairie, face à la ligne de départ.**

*Aucun engagement ne donnera lieu à remboursement.*

**Seuls pourront participer au challenge, les Clubs ayant fait une inscription collective avec adresse des concurrents (obligatoire)**

**Un départ HANDISPORT sera prévu à 14h45**

**Tous les coureurs doivent fournir un certificat médical datant de moins d'1 an avec la mention «non contre indication à la pratique de la course à pied en compétition». Seules les licences FFA, FF Triathlon de la saison en cours sont acceptées, ainsi que les licenciés FFCE, FSCT, UFOLEP - titulaires d'une licence faisant apparaître de façon précise la mention «Athlétisme». Les coureurs possédant une autre licence sportive doivent fournir obligatoirement une copie d'un certificat médical.**



**Les Lots**

sur le Car Podium d'arrivée

- Votre poids en FROMAGES**
- Votre poids en FLAMICHES** (tartes au maroilles)
- Votre poids en BIÈRE** de Jenlain



**Bulletin d'Engagement**

**DÉPART** par sas de couleurs différentes

Catégorie  Année de naissance   
 Handisport  Sexe  F  M

Nom   
 Prénom

Club :  N° Licence :   
 Adresse personnelle obligatoire :

Code Postal   
 Localité

e-mail

**Tout engagement sans certificat médical ne sera pas pris en considération.**

**Maroilles 2009 :**

sera vérifié sur ordinateur suivant le classement 2009

**Autres :**

- Droits d'engagement simple dossard à retirer 12,00 €**
- Droits d'engagement avec inscription sur le site internet 13,50 €**
- Droits d'engagement conjoints aux 20 km de Maroilles et à la course de la Route du Louvre 35.00 €**

**Temps effectué sur 20 km**  
 à remplir obligatoirement (à défaut d'indiquer un temps de référence, les coureurs partiront dans le dernier sas).

**Challenge «Elle et lui»**

**du Parc Naturel Régional de l'Avesnois et Scarpe Escout**



Nom :  Prénom :   
 Adresse :  Année de naissance   
 Code Postal :  Localité :

Nom :  Prénom :   
 Adresse :  Année de naissance   
 Code Postal :  Localité :

**Pour que soit validé le temps, les 2 coureurs doivent franchir ensemble la ligne d'arrivée - Droit d'engagement identique -**

**A RETOURNER AU :**

**Comité d'organisation des 20 km de MAROILLES**

Mairie de Maroilles - BP 10211 - 59550 MAROILLES  
 Tél. 03 27 84 74 18 • 03 27 84 77 07 - Fax 03 27 77 78 66

*Je joins à mon bulletin d'inscription un certificat médical de non contre indication à la pratique de la course à pied en compétition datant de moins d'un an, ou si je suis licencié, la photocopie de ma licence F.F.A./ l'Organisation est assurée en RC N°13619*

**Signature obligatoire**

*[Signature]*

